

Mise en ligne : 16 octobre 2016.
Dernière modification : 19 avril 2019.
www.entreprises-coloniales.fr

LA TUNISOISE INDUSTRIELLE

Société, 26 juillet 1920, p. 99 ans.

Courrier de la Tunisie
La vie économique
(*Les Annales coloniales*, 28 septembre 1922)

La Tunisoise Industrielle, qui exploite une grande briqueterie à Tunis, vient de commander un très important matériel de tuilerie.

Il y a tout lieu de se réjouir qu'une société aussi puissante se mette à fabriquer la tuile ; ce sera une industrie de plus en Tunisie, et toute industrie nouvelle qui se crée concourt au développement économique du pays.

LA TUNISOISE INDUSTRIELLE
S.A. frse au capital de 2,5 MF
Siège social : Tunis, 26, r. Es-Sadikia
(Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie,
Annuaire des valeurs de l'Afrique du Nord, 1922-1923, p. 443)

Conseil d'administration
composé de 3 à 5 membres, nommés p. 6 ans, propr. de 40 actions.
SCHWICH (Vincent), 26, r. Es-Sadikia, Tunis
MARTINIER (Aymé), 13, av. de Lesseps, Tunis;
BAIZEAU (Lucien), 12, r. de l'Ariana, Tunis ;
AUFORT (Albert), 54, r. Al-Djazira, Tunis ;

Commissaire aux comptes
MARTIN.

Objet. — L'expl. des industries relatives à la fab. des matériaux de construction et toutes industries connexes ; l'entreprise de toute affaire agricole, commerciale, industrielle, immobilière ou financière.

Capital social. — 2,5 MF en 5.000 act. de 500 fr.

Parts bénéficiaires. — 600.

Répartition des bénéf. — 5 % à la rés. légale ; 6 % d'intérêt aux act. Sur le surplus : 15 % aux adm. ; 15 % aux parts de fondateur. Le solde à la disposition de l'assemblée

Ingénieurs et ingénieurs-conseils
(*Annuaire industriel*, 1925)

Jullien de Pommerol (Emmanuel), rue Urazza, Tunis. T. 13-00. E.C.P. — Ingénieur à la « Tunisoise Industrielle », 26, av. Es-Sadikhia, Tunis. (Matériaux de construction.)

LA TUNISOISE INDUSTRIELLE
S.A. frse au capital de 5 MF
Siège social : Tunis, 80, r. de Portugal
(Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie,
Annuaire des valeurs de l'Afrique du Nord, 1926-1927, p. 437-438)

Conseil d'administration
composé de 3 à 5 membres, nommés p. 6 ans, propr. de 40 actions.
BAIZEAU (Lucien), 12, r. de l'Ariana, Tunis ;
AUFORT (Albert), 54, r. Al-Djazira, Tunis ;
MARTINIER (Aymé), 13, av. de Lesseps, Tunis;
MOREL (Eugène), 72, av. Jules-Ferry, Tunis.

Commissaire aux comptes
MARTIN (Auguste), 22, av. de France, Tunis.

.....
Capital social. — 5 MF en 10.000 act. de 500 fr. dont 2,5 MF formant le cap. originaire et 2,5 MF repr. l'augm. de cap. décidée par l'A.G.E. du 11 avril 1924. Sur les 5.000 act. représentant l'augm. de cap., 1.000 act. ont été émises et entièrement souscrites en espèces et 4.000 act. ont été attribuées en représentation d'apports, suivant décisions de l'A.G.E. du 11 avril 1924.
.....

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1925 (fr.)

ACTIF	
Caisse	27.004 05
Banques	72.066 60
Débiteurs divers	151.306 11
Clients	1.424.636 52
Titres	150.910 00
Marchandises	850.847 47
Approvisionnements	280.893 24
Matériel	2.173.503 42
Sacherie	35.276 00
Immeubles	4.335.411 70
Caisse de prévoyance du personnel	209.265 40
	<u>9.711.120 51</u>
PASSIF	

Capital	5.000.000 00
Obligations 7 %	500.000 00
Créances divers	1.019.116 95
Fournisseurs	353.09 06
Compte d'ordre	353.569 06
Coupons d'ordre	116.689 14
Coupons à payer	542.857 16
Réserves	
Légale	163.151 98
Fonds d'amortissement	750.000 00
Extraordinaire des actionnaires et des porteurs de parts	1.026.530 82
Provision pour débiteurs douteux	30.000 00
Caisse de prévoyance du personnel	209.265 40
	<u>9.711.120 51</u>

Chambre des intérêts miniers de la Tunisie
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 1^{er} avril 1928)

1^o Candidats dont le mandat prendra fin le 31 décembre 1933 :

.....
4^e spécialité : Aufort (Albert), membre sortant, administrateur de la Tunisoise Industrielle.....

Liste réélue à l'unanimité.

Dans la Légion d'honneur
M. Baizeau, industriel.
(*L'Afrique du Nord illustrée*, 23 février 1929)

M. Lucien Baizeau, né à Alger en 1871, fils d'un médecin-Inspecteur général de l'armée, vint en Tunisie en 1897 pour s'y créer une situation indépendante.

Aujourd'hui, M. Baizeau est administrateur délégué des rétablissements Schwich et Baizeau, président du conseil de la Tunisoise industrielle, vice-président du conseil de l'Omnium immobilier tunisien et de la *Dépêche tunisienne* ; il s'intéresse à l'économie du pays tout entier et l'on peut dire qu'il n'y a pas en Tunisie une branche d'exploitation commerciale ou industrielle qui ne soit représentée dans les nombreuses affaires qu'il dirige.

La Céramique Tunisienne
(*Les Annales coloniales*, 31 janvier 1931)

Société nouvelle à responsabilité limitée, constituée sous les auspices de la Tunisoise Industrielle, au capital de 1 millions de francs. Objet : exploitation de briqueteries, tuileries et industries céramiques en général, ainsi que le commerce des produits dérivés.



Coll. Serge Volper
www.entreprises-coloniales.fr/empire/Coll._Serge_Volper.pdf
LA TUNISOISE INDUSTRIELLE

Droit de timbre
par abonnement. Décision n° 233
du 28 janvier 1949

Société anonyme
au capital de 95.600.000 fr.
divisé en 95.600 actions de 1000 fr.

Siège social à Tunis

ACTION DE ~~MILLE~~ FRANCS AU PORTEUR
MILLE CINQ CENTS

La valeur nominale a été portée de 1.000 à 1.500 fr.
par incorporation au capital de diverses réserves, suivant
décision de l'assemblée générale extraordinaire du
28 décembre 1949

Tunis, le
Un administrateur (à gauche) : Lucien Baizeau
Un administrateur (à droite) : ?